

La semaine de la vaccination

du 23 au 29 Avril 2018

La vaccination
sans hésitation !

Pour un retour de la confiance
envers la vaccination, **mobilisons-nous !**



Le rôle du référent vaccination départemental

- **Répondre aux questions des journalistes**

A partir de la mi-avril, nous allons diffuser un dossier de presse régional et dans la semaine suivante, un communiqué de presse départemental dans lequel apparaitront des informations plus spécifiques au territoire comme les taux de couverture vaccinale et l'annonce des actions et événements organisés par les partenaires dans le département.



Avec les chiffres
des couvertures
vaccinales par
département

Le **professionnel de santé volontaire, référent vaccination départemental**, sera amené à **répondre aux questions de journalistes** en cas de demande d'interview et devra se tenir à disposition dans la période de la **Semaine de la vaccination**. Il ne sera en aucun cas joint directement par la presse. C'est l'agence de communication *O tempora*, mandatée par l'ARS, qui assurera l'interface pour organiser l'interview.

- **Participer et animer une ou plusieurs conférences-débats sur la vaccination**

Les délégations départementales de l'ARS Nouvelle-Aquitaine vont organiser des conférences-débats dans chaque département, animées par des experts vaccination de l'ARS et des professionnels de santé du département.

A partir d'un déroulé détaillé, d'outils de présentation fournis et d'un argumentaire complet, le référent presse animera et répondra aux questions du grand public aux côtés d'autres animateurs.

L'ensemble des supports et des outils seront fournis et plusieurs entretiens pourront être organisés afin de préparer ces interventions. Ci-dessous la trame du déroulé de ces réunions :



DEROULE D'UNE CONFERENCE DEBAT

1 . Introduction par l'intervenant de la Délégation départementale de l'ARS :

- Objectifs de la conférence, présentation des intervenants et du programme de la conférence-débat
- Question posée au public pour savoir quel est leur ressenti général depuis la nouvelle obligation vaccinale : vote à main levée pour/contre + recensement de quelques questions que se pose déjà les participants,
- Présentation synthétique de l'obligation vaccinale,

2 . Réponses argumentées, apportées par l'ensemble des animateurs, aux principales interrogations déjà connues du grand public abordant les questions récurrentes qui font débat (l'aluminium, vaccination et autisme/sclérose en plaque, faut-il faire autant de vaccins ?, ...),

3 . Clôture de la réunion par le renouvellement de la question posée en début de réunion sur leur ressenti depuis la nouvelle obligation (pour voir l'évolution de leur avis)